

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents ou en visioconférence :

- ✓ Présidente de Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
séance :
- ✓ Enseignants : Mmes Roussin, Gosset, Lévy, Lay, M. Hamon.
- ✓ Elus : Ms Dufay, Deliquaire, Duchemin
- ✓ Parents élus : Mmes Rousseau, Girard, Scrase, Falguières, Gruchet, Ms Bihel,
Lecamus
- ✓ Secrétaire de Mme Gosset
séance :
- ✓ Invités : Mme Fergant, M. Meunier

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes excusées : Mme Ravenel
- ✓ Elus :
- ✓ Parents élus : M. De Dryver
- ✓ Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Bérard

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h45 et s'est achevée à 19h45.
- ✓ Mme Rouxel présente M. Gérard Meunier qu'elle a invité ainsi que Mme Fergant pour présenter le bilan moral de l'APE.
- ✓ Mme Rouxel demande l'accord des membres pour ajouter un point sur les résultats aux évaluations nationales CP. Cette demande est acceptée.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

Approbation du procès-verbal du 2e conseil d'école à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

Mme Rouxel revient sur la question des repas à thème, posée lors du précédent conseil. Ceux-ci sont accordés dans le respect des règles sanitaires et sans majoration d'heures pour le personnel de cantine.

Mme Rouxel demande à M. Deliquaire s'il y aurait de nouvelles informations à apporter aux parents concernant la cantine. Un compte-rendu sera transmis car la prochaine réunion a lieu le mercredi 15 juin.

Mme Rousseau demande si un tarif dégressif selon le nombre d'enfants est prévu. Cela n'est pas prévu à ce jour. Mr Deliquaire prend note de cette demande pour l'an prochain.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 12
MS : 13
GS : 19
CP : 19
CE1 : 23
CE2 : 19
CM1 : 18
CM2 : 18

Total = 141 élèves (à ce jour)

b. Effectifs prévisionnels et organisation pédagogique :

PS : 22

MS : 11

GS : 14

CP : 20

CE1 : 19

CE2 : 21

CM1 : 18

CM2 : 17

Total = 142 élèves

2 élèves ont obtenu un avis favorable dans le cadre d'une orientation à besoins particuliers.

La répartition choisie par l'équipe enseignante cette année sera la suivante:

2 classes de PS/MS/GS

CP

CE1/CE2

CE2/CM1

CM1/CM2

Il faut savoir qu'il y aura un tout petit groupe de CE2 dans la classe de CE1/CE2 de 5 ou 6 élèves. Les CE2 de cette année peuvent participer à la récréation des CE2/CM1/CM2 grâce à la présence de l'AESH de la classe qui les surveille pendant le temps de récréation des CE1 (chose qui ne sera peut-être pas possible, si une AESH n'est pas présente dans la classe pour l'an prochain). Les CE2 de Mme Rouxel ne pourront donc pas être en récréation avec les autres CE2 mais ils se retrouveront sur la récréation du midi ainsi qu'à la cantine.

Mme Lévy annonce qu'elle a postulé pour un poste CP dédoublé ou un poste sur Mouen. Elle aura sa réponse le 22 juin.

Nous communiquerons les répartitions dans les classes le 29 août sur le tableau d'affichage de l'école.

c. Résultats évaluations nationales :

Mme Gosset présente les résultats des évaluations mi-CP.

Dans l'ensemble, au niveau départemental, les résultats sont en progression (le Calvados se trouvant au-dessus de la moyenne nationale).

Les CP ont obtenu de bons résultats en français lors de cette deuxième session. L'item qui a posé quelques problèmes à certains élèves est la compréhension de phrases lues seuls.

En mathématiques, les items les mieux réussis sont la comparaison de nombres, associer un nombre à une position (droite graduée) et l'écriture de nombres entiers.

La résolution de problèmes est plutôt bien réussie dans l'ensemble (trois élèves ont eu plus de difficultés).

Concernant les items additionner et soustraire, l'addition a été bien réussie dans l'ensemble mais l'item soustraction un peu moins réussi par certains (certains élèves ont appliqué la consigne de la veille à savoir l'addition - la présentation était identique - ; d'autres étaient en réelle difficulté sur cet item).

d. Stage de réussite :

Cette année, nous proposons un groupe de 5 CP, encadré par Mme Rallu, du 22 au 26 août le matin de 9h à 12h dans les préfabriqués puisque l'école sera en phase d'achèvement de travaux.

e. Liaison école-collège :

Les élèves de Mme Ravenel sont allés au collège le vendredi 20 mai et semblent prêts pour la 6^{ème}.

Le prochain conseil école-collège est prévu le 21 juin.

f. Projets

Prêt d'œuvres : L'artiste rencontré cette année était Gérard Meunier. Le projet s'est déroulé en 3 étapes. Nous avons d'abord observé les œuvres de Gérard, ensuite les élèves ont pu le rencontrer et le projet s'est clôturé avec l'exposition à la salle des fêtes. Les échanges ont été riches.

Intervention d'un musicien sur les instruments médiévaux : Rencontre avec Hervé Andéol et ses instruments médiévaux (principalement des flûtes) dans le cadre du projet Moyen-Age pour les classes de CP au CM2. Comme pour le prêt d'œuvres, les élèves ont montré beaucoup d'intérêt, notamment dans les questions posées au musicien.

Jardin :

Mélanie a réinvesti le jardin avec différents groupes d'élèves qu'elle prend en charge le lundi en début d'après-midi. Merci à Bernard qui passe avec son tracteur dans les endroits accessibles mais nous aimerions savoir si avec la pose de clôture l'an prochain, cela sera toujours possible et s'il serait possible de passer la débrouailleuse ponctuellement. Mr Deliquaire confirme que le tracteur pourra passer puisqu'une ouverture est prévue. Il ne sait pas si l'entretien sera encore effectué par le remplaçant de Bernard. Cela peut occasionner des heures supplémentaires. Les membres échangent sur la future fiche de poste du remplaçant de M. Guillemette et notamment sur la nécessité d'inscrire dans la fiche de poste l'entretien du jardin (tondeuse et débrouailleuse occasionnellement) puisque le jardin est communal et que les habitants viennent s'y promener avec leurs enfants. Une maman élue précise que c'est important pour eux puisqu'il n'y a pas d'espaces de jeux pour les plus petits dans la commune. M. Deliquaire en prend note et verra ce qui pourra être fait.

Une date pour l'entretien et la réparation de la petite terrasse en bois avec les parents est envisagée le 25 juin.

Sorties scolaires :

Roche d'Oëtre : Les classes de maternelle sont allées découvrir les petites bêtes de la mare à la maison de l'eau et du paysage le jeudi 12 mai. L'après-midi, elles ont fait une balade sensorielle où les enfants ont exploré les 5 sens à travers la nature.

Le lundi 4 juillet, elles iront se promener dans les sentiers de la Souleuvre avec Corinne qui racontera des histoires tout au long du parcours. Ils pique-niqueront au Moulin Pinel.

Cinéma : Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 sont allées visionner le court-métrage « Sherlock Junior » le vendredi 20 mai au cinéma de Vire. Puis, elles ont participé à un quizz autour du cinéma et ont visité la cabine du projectionniste.

Crèvecœur : Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se sont rendues au château de Crèvecœur-en-Auge le vendredi 3 juin. Le matin, les CP/CE1 ont suivi un atelier autour de la vie quotidienne du Moyen âge et les CE1/CE2 une animation autour des plantes. L'après-midi, les deux classes ont participé à une chasse au trésor.

Fougères/ Mont-Saint-Michel : Les CE2/CM1 et CM2 sont partis les 2 et 3 juin. Le jeudi, ils sont allés visiter le château de Fougères.

Le vendredi, ils ont visité le village du Mont et l'abbaye. L'après-midi, ils ont fait le tour du mont à pied, les enfants ont adoré les sables mouvants. Ce fut l'activité préférée.

Projet Opéra pour l'an prochain : Mr Meunier présente le projet, qui a été proposé aux professeurs. Hervé Andéol avait envie de partager un projet conséquent avec une école et la proposition a été faite à notre école suite à la rencontre de cette année.

Le projet s'intitule « Dr Jekyll et Mr Haydn » : c'est un opéra pour enfants et adultes, plutôt comique. Ce projet nécessite des costumes et Mr Meunier incite à un projet coopératif avec les parents pour fabriquer les costumes. L'harmonie serait les AMS avec un chœur d'enfant. Une fois tous les 15 jours durant les deux premiers trimestres, Hervé Andéol viendrait dans les classes avec les CE2/CM1/CM2 pour travailler le chant choral et une partie narration sur toute l'année. Il souhaiterait que l'école prenne en charge le projet de son côté pour faire travailler les

enfants pour l'aboutissement du projet. En dehors du temps scolaire, il y aurait quelques répétitions, point qui peut être un peu compliqué car cela nécessite un engagement des parents. Les parents suggèrent que les répétitions puissent avoir lieu le soir après la garderie car le samedi, certains ont des activités sportives. Mr Meunier explique que ça ne pourra pas être tôt le soir car les adultes de l'harmonie travaillent et qu'il est impossible de venir avec l'harmonie sur le temps scolaire. Une autre proposition est faite de proposer ces répétitions sur quatre jours différents pour ne pénaliser personne sur les éventuelles activités extérieures des élèves. Le coût de ce projet s'élève à 3150 euros comprenant les répétitions à l'école et les déplacements d'Hervé Andéol, le spectacle, le technicien lumière, la déclaration SACEM, les costumes.

Projet des maternelles : Dominique Onraed a proposé un projet pour le carnaval avec la fabrication d'un géant et de masques. Le coût du projet s'élève à 990 euros (7 séances + coût du matériel).

L'équipe enseignante remercie la commune, l'APE, l'association de la fête des Jonquilles et les parents pour leur participation à nos projets.

g. Le conseil d'élèves

Les délégués ont été réunis le 10 juin. Voici les points abordés :

- Gaspillage de pain et alimentaire en général, il y a encore des élèves qui se servent de trop.
- Des enfants prennent les cailloux au bord du chantier à travers le grillage et les lancent ou lancent des palets en l'air. D'autres cachent des ballons à la fin de leur récréation pour ne pas que le groupe suivant les balance par-dessus la clôture. La solution proposée par Mme Rouxel est de confisquer tous les ballons ou de fonctionner avec un système de couleurs. Les élèves vont en débattre dans leurs classes.
- Beaucoup de pions des échecs ont été perdus. Mme Rouxel leur a rappelé qu'il fallait les déposer dans le hall après chaque utilisation. Elle en profite pour annoncer que M. Hamon est inscrit à un programme de classe échecs qui devrait nous permettre d'avoir des affiches pour l'apprentissage de stratégie et de nouveaux jeux.
- Des enfants entrent avec les vélos dans les WC pour aller boire et être sûrs de ne pas se faire prendre leur vélo. Nous allons informer le personnel du temps périscolaire et renforcer notre vigilance.
- Les élèves se plaignent du non-respect des cartables à 16h30 (notamment des coups qui peuvent endommager les lunettes dans les cartables), Mme Rouxel se souvient que cette question a déjà été abordée il y a longtemps et que nous avons mis en place un lieu de rangement par classe. Nous allons le rappeler et le faire de nouveau appliquer.
- Les élèves font remarquer à Mme Rouxel que les adultes du temps périscolaires sont parfois moins bien respectés. Elle aimerait qu'une concertation dans chaque classe ait lieu (pourquoi et comment changer cela) et souhaite reprendre les temps communs en début d'année (élèves/enseignants et personnels périscolaires) pour rappeler les règles communes de la cour, à respecter de 7h30 à 18h30.

h. Coopérative scolaire

Mme Gosset fait un point sur la coopérative scolaire. L'école dispose actuellement de 4260.13 euros sur la coopérative scolaire (dont le don de 500 euros de l'association des Jonquilles pour le financement d'une partie du voyage scolaire des CE2/CM1/CM2 / aucune facture n'a été réglée pour le moment). Les dernières dépenses ont concerné l'achat de matériel divers pour les classes, le paiement de la sortie cinéma des cycles 2, de la sortie théâtre des maternelles et le paiement pour la participation au prêt d'œuvres. La vente des plantes vivaces lors de la fête des Jonquilles a permis un bénéfice de 896.20 euros.

Mme Rouxel annonce également que nous changerons de photographe l'an prochain avec une approche pédagogique (explication aux enfants du fond vert notamment) et des photos originales. Elle aimerait que les parents fassent un retour quand ils auront les photos.

4) Activités post et périscolaires :

a- Garderie et transport

Nous rappelons que les parents doivent accompagner leurs enfants 5 mn avant l'horaire prévu, pour éviter les retards (matin et soir).

Le temps de garderie se passe bien. Des activités sont régulièrement proposées aux enfants (fête des mères, des pères, jardinières, boîte à livres, décor pour le théâtre).

Mme Rouxel rappelle que les informations concernant la garderie, la cantine et le transport pour la rentrée 2022 se trouvent sur le site de Soulevre-en-Bocage.

b- USEP :

La rencontre « P'tit tour USEP » a eu lieu mercredi 18 mai à Le Tourneur. Il y avait 11 participants.

La dernière rencontre sera Useplage et aura lieu à Trouville le mercredi 22 juin. Le transport se fera par véhicules personnels puisqu'il n'y a pas de bus disponible. La date a été connue trop tardivement et nous sommes la seule école de la circonscription à participer, donc pas de regroupement possible.

Mr Lecamus informe que le garagiste dispose de deux véhicules neuf places en location. Il va le contacter pour savoir s'ils seront disponibles et à quel tarif.

La directrice remercie la commune qui laisse les locaux à disposition ainsi que Fabienne Martin, Mme Ravenel et M. Hamon qui se sont investis cette année.

c- CLAS :

Mme Falguières fait un point sur le CLAS.

Malgré les différents appels et le peu de bénévoles, Mme Falguières informe qu'elle ne peut gérer seule ce temps. S'il n'y a pas de renouvellement de parents, le CLAS s'arrêtera. C'est un engagement d'un soir par semaine, sur un petit groupe (un adulte pour cinq enfants) pour de l'accompagnement aux devoirs et la mise en place d'activités diverses. Elle rappelle qu'il n'y a pas besoin de compétence particulière.

Cette année, cela a pu fonctionner sur les deux premières périodes entre 10 et 15 enfants mais que cela n'a pas pu continuer faute de bénévoles. Les parents seront de nouveau sollicités à la rentrée.

d- APE :

Mme Fergant explique que beaucoup d'actions ont été cumulées en fin d'année et qu'il y a un bon résultat sur le panier gourmand et local. La journée champêtre aura lieu le 26 juin dans le but de passer un moment convivial. Elle a lieu au château. Une réunion est prévue ce mercredi pour l'organisation. La salle des fêtes de Le Tourneur a été réservée l'an prochain pour la soirée qui aura lieu le 4 février 2023. Un loto est prévu à Noël. Un projet jus de pomme a été pensé avec Amélie De Dryver. Le but étant que ce soit un projet de classe avec le soutien de l'APE avec une session de ramassage, pillage, la mise en bouteilles etc puis une mise en vente au marché d'automne. L'équipe enseignante est très intéressée car elle souhaitait renouveler le marché d'automne. L'action des pizzas, lancée cette année, sera renouvelée.

Mme Rousseau présente le bilan financier. L'année prochaine, 3000 euros sont prévus pour l'école. Tout dépendra des actions.

5) Sécurité et équipements :

a- Exercice incendie

Un troisième exercice incendie a été effectué le 6 mai, les adultes étaient informés, pas les enfants. L'évacuation s'est faite dans le calme.

b- PPMS « Risques majeurs »

Comme annoncé lors du précédent conseil, un exercice a eu lieu le 13 mai. Mise à part un manque de piles pour le poste pour écouter la radio (en cas de coupure électrique), rien d'autre à signaler.

c- PPMS et sécurité

Concernant la vitrophanie, selon la configuration des lieux, il est nécessaire d'occulter les baies vitrées donnant une vue sur des voies de circulation. On conseille particulièrement de mettre en place une vitrophanie pour les locaux donnant directement sur l'extérieur de l'école afin d'éviter un vis-à-vis direct.

Mme Rouxel a reçu l'adjudant-chef Gehan (responsable sûreté de notre département) et M. Bourget de la commune le vendredi 10 juin pour échanger et prendre des décisions sur la pose de vitrophanie. Pour la classe de Camille en maternelle, si nous ne posons pas de vitrophanie il faudra installer des barreaux. Un parent propose de la vitrophanie poli miroir. Mme Rouxel en parlera avec M. Bourget.

Les clôtures vont être remises aux normes (1m80).

Des boîtiers PPMS vont être installés avec un déclenchement par une télécommande dans chaque classe.

L'adjudant a rappelé que la priorité dans une intrusion malveillante est bien l'évacuation.

d- Détecteurs de CO2

Il n'y a, à ce jour, que des recommandations d'aération. Lecture de la fiche du ministère (jointe).

Concernant la VMC, Mme Rouxel donne la parole à M. Deliquaire. Cela n'était pas obligatoire lors de la construction de l'école en 2013. M. Lecamus répond qu'il va chercher les textes de lois mais que pour lui c'est indispensable et s'il s'avère que la commune n'a pas respecté les règles il se retournera contre la commune. M. Deliquaire ajoute qu'il n'est pas question de rajouter une VMC, que le coût de l'agrandissement de l'école est déjà énorme et que si c'était obligatoire l'architecte l'aurait prévu. M. Lecamus ajoute que ne pas prendre cela sérieusement est mettre la santé des enfants en danger.

Mme Rouxel interrompt cette discussion en disant que nous allons travailler, comme d'habitude, c'est-à-dire que chacun va se renseigner et ensuite quand nous aurons des éléments juridiques nous procéderons aux demandes éventuelles.

Mme Rouxel ajoute qu'une fiche dans le DUER notifie déjà qu'il n'y a pas d'aération mécanique depuis quelques années. Elle pense donc que si c'était une obligation juridique l'éducation nationale serait déjà intervenue auprès de la commune. Elle va relancer le conseiller prévention. La question se pose de la grille d'aération qui n'existe pas sur les fenêtres blanches des classes (uniquement sur les fenêtres noires). M. Deliquaire va se renseigner pour savoir si c'est possible d'en poser à posteriori.

e- Point sur l'agrandissement

M. Deliquaire fait un point.

L'ouverture est maintenue au 1^{er} septembre. La faïence au niveau des toilettes ne sera pas terminée et aura lieu aux vacances de la Toussaint. Les préfabriqués partiront le 1^{er} octobre. La cour sera agrandie avec des espaces verts.

Les travaux commencent le mercredi 6 juillet matin. Les récréations du 7 juillet auront lieu sur le stade, dans le jardin ou dans la partie basse de la cour qui restera accessible.

Mme Lévy fera classe dans la salle de motricité ce jeudi 7 juillet pour permettre le début des travaux dans la cour tout en respectant les règles de sécurité, notamment par rapport à l'utilisation des sorties de secours.

f- Parking

Mme Rouxel regrette que le stationnement sur le parking face au stade soit aussi compliqué et surtout que certains parents (malgré les rappels) se garent n'importe où pour être au plus près. Elle rappelle également qu'il faut tenir la main des plus petits et ne pas les laisser courir dans l'allée du bus. Elle a peur à l'accident.

A la rentrée, la situation devrait s'améliorer car les enseignants reprennent leur place.

Une réflexion est entamée avec la mairie de Soulevre pour réfléchir à un dépose-minute et un sens de circulation sur le parking avec une signalisation claire. M. Deliquaire ajoute qu'il est peut-être envisageable de faire un parking à la place des préfabriqués pour le personnel.

g- Point sur le projet numérique

M. Deliquaire explique que la commune commence à recevoir le matériel et qu'une planification d'équipement par école sera prochainement envoyée. L'installation devant être terminée avant le 31 décembre.